

---

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire

16 novembre 2018 – 20h

---

Le 16 novembre 2018 –seize novembre deux mille dix-huit, à 20h00 – vingt heures, les Membres de l'association Oasis du Val se sont réunis à la salle de projet du théâtre Le Puits Manu à Beaugency, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M GROLLEAU, en qualité de Président de l'association, assisté par M. CHAMI, en ses qualités de Vice-président.

Il était assisté également de Mme DUPONT, en sa qualité de Trésorière et de vérificateur des comptes ; elle-même assistée de M. AMEUR, en sa qualité de Trésorier-adjoint. De Madame ALQUIER, secrétaire, elle-même assistée de Monsieur Dominique RELIQUET et Madame CARDINET

37 – trente-sept des membres étaient présents ou représentés, soit plus des  $\frac{3}{4}$  de l'ensemble des adhérents. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 – onze des statuts.

**L'ordre du jour a été rappelé par le Président**

### **Vote du CR de l'AG du 03 novembre 2018**

#### **I - Rapport moral 2018**

#### **II -Rapport financier 2018**

#### **III-Orientations et prévisionnel 2019**

#### **IV- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration**

#### **V-Montant des cotisations 2018-2019**

#### **VI-Questions diverses.**

Début de séance : 20h15

**Validation du CR de l'AG du 03 novembre 2017 : accepté à l'unanimité**

### **I - RAPPORT MORAL 2018 : présenté par M. Olivier GROLLEAU**

Il s'articule autour de 3 items. Le premier est relatif à la vie associative. Le deuxième concerne les différents partenaires. Le troisième les personnes accueillies.

#### **1. La vie associative**

Au 16 novembre 2018, l'association compte 52 adhérents, (soit 2 de moins qu'en 2017), parmi lesquels, 12 animent son Bureau et son CA dont 5 sont référents d'accueillis.

Les membres du bureau sont les suivants :

OLIVIER GROLLEAU:	Président
MEDHI CHAMI:	Vice-président
JULIE DUPONT:	Trésorier
MAJID AMEUR :	Trésorier Adjoint

M.DOMINIQUE ALQUIER: Secrétaire  
DOMINIQUE RELIQUET: Secrétaire Adjoint  
ANNIE CARDINET : Secrétaire Adjoint

S'ajoutent aux membres du Bureau pour la constitution du CA, les membres suivants :

CATHERINE GROLLEAU  
ANTOINE CAILLE  
CATHERINE DUPONT  
ALMINDA DOS SANTOS  
STANE MBANGOT-SERRA

P. RENE ROUSSEAU (invité)

Un responsable travaux : FRANCK GIRET

- \* Cinq réunions de CA ont eu lieu dans l'année.
- \* Six réunions de bureau régulières + des réunions ponctuelles (décisions à prendre en urgence face à un événement au presbytère ou un accueil d'urgence).
- \* Réunions avec les services sociaux et partenaires.

\* Cela représente environ 23 heures de bénévolat hebdomadaire réparties sur 7 à 8 membres actifs.

\* Les valeurs de l'Associations, comme la convivialité, la fraternité, l'accueil sans considération de nationalité ou d'ethnie, le partage, nous ont permis de vivre des moments très riches et festifs.

Olivier GROLLEAU fait un rappel et une présentation de ces divers temps forts de l'année, avec quelques photos en appui :

- Rencontre pour la St Sylvestre,
- Partage de la galette,
- Fête des voisins et de la musique avec la participation de la Banda : 70 Participants.
- Partage des repas du samedi... avec tous ceux qui veulent venir partager un moment de rencontre.

## **2. Partenaires**

Association Gramme (Mosquée de Beaugency), l'Asti, Action logement, Cordonnerie Proupin (Fait le relais de dons de vêtements), La grange à pains, ville de Beaugency, Le groupement Paroissial catholique Meung-Beaugency, La communauté des Ursulines, Val de Lire, Coallia (l'insertion vers l'autonomie), la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, Ensemble scolaire Charles de Foucauld, Hyper U, Logem Loiret, Secours populaire, Conseil Général, Secours catholique, Les ateliers Ligériens, Welcome.

## **3. Les accueillis**

16 personnes dont 11 ont quitté le presbytère. Quatre encore présents.

**Ellih** : Problème de santé, titre de séjour jusqu'en février, investie à la ressourcerie, Accompagnée pour trouver du travail, effectuée actuellement quelques heures comme aide à domicile, démarche auprès de la MDPH en cours.

**Adebayo** : vient d'obtenir le statut de Réfugié et donc un titre de séjour pour dix ans. Accompagné vers son insertion.

**Souleyman** : Statut de réfugiés, en attente d'un logement. Travaille à Meung-sur-Loire.

**Hadidja Kalma Mohamed Ali et sa fille** : Orientée vers l'Oasis par le département qui reste son référent d'accueil. En vue de l'obtention de ses papiers de réfugiés, sa fille scolarisée va avoir 5 ans.

**Famille Zineedin** : Orientée vers L'Oasis par l'association Welcome. Famille syrienne : mère et quatre enfants...prise en charge diverses pour l'acquisition de la langue, puis CADA de Vendôme ....Actuellement droit d'asile pour 10 ans, installée récemment à St Gervais la Forêt.  
**Mamadou** : Guinéen, 31 ans, Orienté vers l'Oasis par le CADA de Vierzon, où il est reparti pour un nouvel emploi.

*Des accueils plus compliqués :*

**Lhabib** : Travailleur pauvre, accueil provisoire en attente de logement, a été sommé de quitter les lieux début juin 2018 dans la mesure où aucune démarches concrètes étaient menées de sa part pour l'obtention d'un logement. Actuellement travaille et a un logement.

**Famille Aamri** : Envoyée par la mosquée car ils étaient à la rue avec une petite fille. Mais très rapidement des difficultés de vie en collectivité, nous ont conduit à donner un terme à la convention. Actuellement en logement social à Meung.

**Stephan** : a été adressé par la communauté des Ursulines, Roumain. Face à de graves problèmes sociaux nous avons dû l'accompagner afin qu'il rejoigne sa famille dans le sud de la France.

En 23 mois d'existence, 34 personnes ont pu bénéficier de l'accueil de l'Oasis du val.

### Questions :

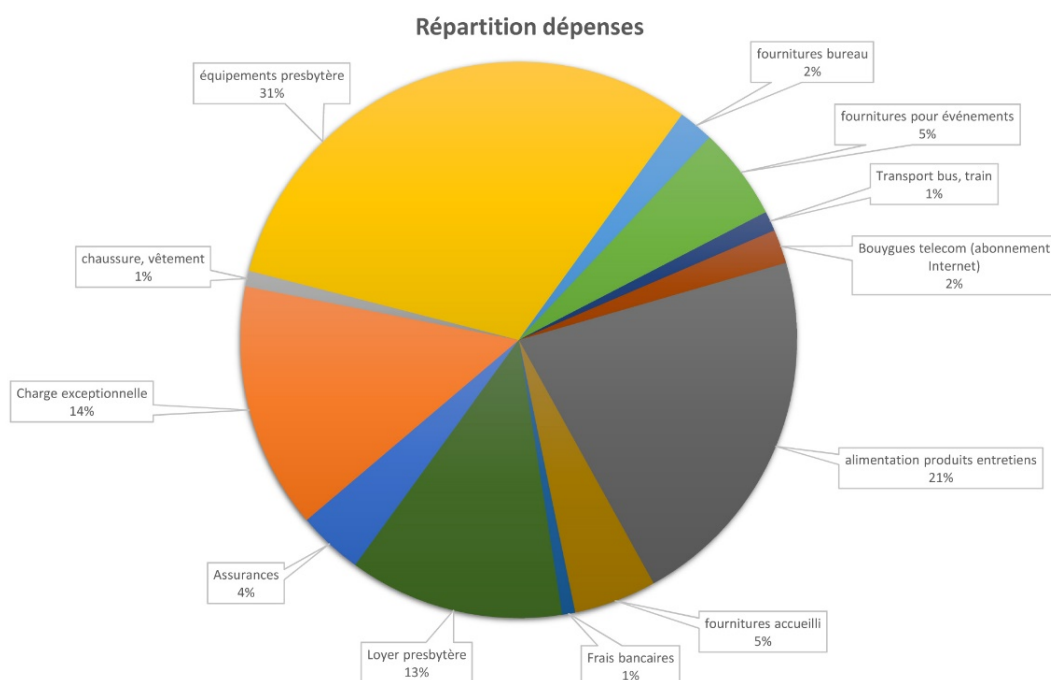
**Franck Giret** : qu'en est-il de la reconnaissance d'utilité publique suggérée l'année précédente ?

\* Ce n'est pas possible car nous sommes trop petit, pour cela il faudrait être au moins deux cents adhérents et avoir un budget plus important.

**Soumis au vote de l'Assemblée générale, le rapport moral est adopté moyennant une seule abstention (adhérent absent pendant sa présentation).**

## II RAPPORT FINANCIER 2018

M. GROLLEAU donne la parole à Julie DUPONT qui présente les chiffres (Documents ci-après projetés en séance)

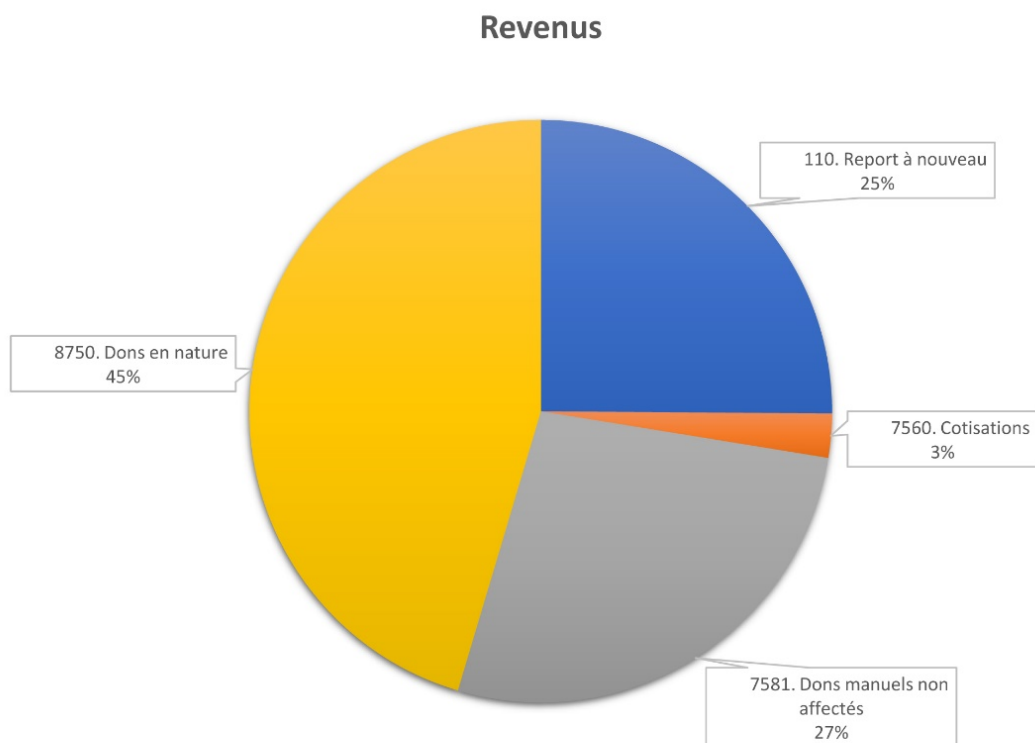


Tiers	montant
Assurances	186,07 €
Charge exceptionnelle chaussure, vêtement	700,00 €
équipements presbytère	44,43 €
fournitures bureau	1 517,28 €
fournitures pour événements	99,57 €
Transport bus, train	263,40 €
Bouygues telecom (abonnement Internet)	57,00 €
alimentation produits entretiens	96,72 €
fournitures accueilli	1 049,50 €
Frais bancaires	234,95 €
Loyer presbytère	36,80 €
	611,88 €
total	4 897,60 €

- Assurance prise en charge par la mosquée ;
- **Les charges EDF, Eaux, FUEL et Gaz : prise en charge par le groupement paroissial**, à ce jour. Il est notifié les charges très importantes sont trop lourdes à supporter pour le doyenné. Des discussions à ce sujet sont en cours. Le poste électrique très important pose question ? Un questionnement auprès d'EDF sera effectué par un membre de l'association.
- Versement exceptionnel au doyenné de 700 €.

### Recettes

Mme J. DUPONT remercie une personne adhérente pour **son don généreux et régulier de 250€ mensuels** qui permet à l'association de perdurer...



### **Revenus**

5070,00 € hors dons en nature

affectation	montant
7560. Cotisations	420,00 €
7581. Dons manuels non affectés	4 650,00 €
8750. Dons en nature	7 814,03 €

- Il est aussi mentionné les dons en nature, et notamment Hyper U qui livre toutes les semaines des denrées alimentaires...
- Il est aussi notifié la modernisation de l'électricité au deuxième étage par la Mairie de Beaugency.

*Résultat de l'exercice 2017-2018 : + 172,40 €*

**Soumis au vote, l'assemblée générale approuve, à l'unanimité, le rapport financier 2017-2018 et donne quitus aux administrateurs de leur gestion.**

### **III ORIENTATIONS et BUDGET PREVISIONNEL 2018-2019 :**

- Maitrise des charges ;
- Recherche de partenariats financiers (Subventions, mécènes...) ;
- Poursuivre l'accueil en restant ouvert aux misères et en portant les valeurs de fraternité et de partage portées par L'Oasis.

#### **Prévisionnel**

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant2
<b>60-Achats</b>		<b>3500</b>	<b>74-Subventions</b>		<b>4000</b>
	Achats matières et fournitures	3400			
	Autres fournitures	100	<b>75-Autres produits de gestion courante</b>		<b>5170</b>
				Cotisations	520
<b>61-Services extérieurs</b>		<b>812</b>		Dons manuels - Mécénat	4650
	Locations	612			
	Assurance	200			
<b>62-Autres services extérieurs</b>		<b>40</b>			
	Services bancaires	40			
<b>67-Charges exceptionnelles</b>		<b>700</b>			
<b>68-Provision pour charges</b>		<b>4000</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>9052</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>9170</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
<b>86-Emploi des contributions en nature</b>		<b>51056</b>	<b>87-Contributions volontaires en nature</b>		<b>51056</b>
	Mise à disposition gratuite de biens et services	8000		Bénévolat	43056
	Personnel bénévole	43056		Prestations en nature	
	Prestations			Dons en nature	8000
<b>TOTAL</b>		<b>60108</b>	<b>TOTAL</b>		<b>60226</b>

RESULTAT PREVISIONNEL

118

**L'assemblée générale approuve à l'unanimité les orientations et le budget prévisionnel 2018-2019.**

#### **IV - RENOUELEMENT DU CA**

En application de l'article 13 des statuts de l'association qui prévoit le renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration, Monsieur GROLLEAU informe les membres adhérents de la vacance de 4 sièges laissés par Mesdames CARDINET ANNIE, CATHERINE DUPONT, Messieurs CAILLE ANTOINE, AMEUR MAJID.

Il propose les candidatures de mesdames CARDINET Annie, DUPONT Catherine, et de messieurs CAILLE Antoine et AMEUR MAJID.

**Après un passage au vote à bulletin secret, les candidatures sont acceptées à 37 voix pour 37 votants.**

#### **V- MONTANT DE LA COTISATION 2019**

**L'assemblée générale approuve à l'unanimité le maintien du montant de la cotisation annuelle à 10 € proposée par le conseil d'administration.**

#### **VI- QUESTIONS ET INTERVENTIONS DIVERSES**

Monsieur FAUCON, Maire de Beaugency : adresse ses remerciements aux bénévoles et partenaires de l'association. Il dit la fierté de la ville de Beaugency pour ces actions menées, malheureusement locales et pas nationales. Il nomme les Associations Oasis et Aurore, pour l'insertion des migrants et qui développent un partenariat important. Il dit qu'il ne faut pas hésiter à solliciter les services de la ville dont l'Épicerie sociale. Il souligne la problématique d'intégration, avec l'apprentissage de la langue, essentiel pour l'enjeu de l'intégration. Il mentionne que l'ensemble du Conseil municipal soutient cette action. Nous pouvons compter sur leurs contributions et remplir un dossier de demandes de subventions.

Un adhérent, Monsieur GODELU JD, demande des nouvelles de La famille de Jolie et Manix, anciens accueillis de l'association. Ils ont été déboutés de leur demande d'asile et doivent par conséquent quitter le CADA de Châteaudun. Dans l'immédiat, celui-ci leur a laissé deux mois de délai du fait de leur situation familiale (Jolie est enceinte)... Que peut-on faire ? Une avocate spécialisée a été contactée mais il n'y a que deux issues possibles : la clandestinité ou le retour chez eux. Il n'y a plus de voie de recours, à moins d'un élément nouveau.

Une adhérente Madame TORRENT Christelle, relève la qualité du travail accompli par l'association et témoigne de l'insertion de la famille SAGHIRI (anciens accueillis) qu'elle côtoie quotidiennement (étant enseignante dans l'école où leur fille est scolarisée).

Madame OBRECHT Anne-Marie, apporte une remarque sur l'appellation « réfugiés », pas toujours bien comprise et surtout relevant d'un statut juridique que tous les accueillis ne possèdent pas. Le terme « Exilés » semble être un vocabulaire plus adapté.

**VI- ELECTION DU BUREAU du C.A., élu par ce dernier :**

**OLIVIER GROLLEAU : Président**

**MEDHI CHAMI : Vice-président**

**JULIE DUPONT : Trésorière**

**MAJID AMEUR : Trésorier Adjoint**

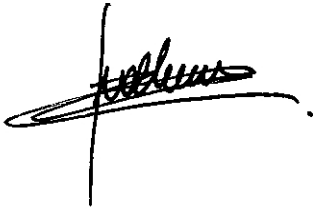
**MARIE DO ALQUIER : Secrétaire**

**ANNIE CARDINET et DOMINIQUE RELIQUET : Secrétaires adjoints**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 05.

**Le Président**

**Olivier GROLLEAU**



**La Secrétaire**

**Marie-Dominique ALQUIER**

